

Horaires des Messes et Offices

du 30 octobre au 13 novembre 2010

Dimanche 30 octobre

20° Dimanche après la Pentecôte

Fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi (I^e cl.)

- 7 h 20 : Messe basse à l'église
- 8 h 30 : Messe basse à l'église
- 10 h 00 : Messe solennelle à l'église
- 17 h 00 : II^{èmes} Vêpres solennelles et Salut du Saint-Sacrement

En semaine :

Lundi 31 octobre : de la férie (IV^e cl.)

- 6 h et 17 h 30 : Messes basses à la crypte
- 7 h 15 : Messe basse à l'église
- ☞ - 18 h 50 : I^{ères} Vêpres solennelles de la Fête de la Toussaint

Mardi 1^{er} novembre : Fête de tous les Saints (I^e cl.)

— Fête d'obligation —

- 7 h 20 : Messe basse à l'église
- 8 h 30 : Messe basse à l'église
- 10 h 00 : Messe pontificale à l'église
- 17 h 00 : II^{èmes} Vêpres pontificales et Salut du Saint-Sacrement

Mercredi 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts (I^e cl.)

- 6 h et 17 h 30 : Messes basses de Requiem à la crypte
- 7 h 15 : Messe basse de Requiem à l'église
- ☞ - 10 h : Messe solennelle de Requiem pour les défunts de la FSSPX
- 19 h : Vêpres des défunts

Jeudi 3 novembre : de la férie (IV^e cl.)

- 6 h et 17 h 30 : Messes basses à la crypte
- ☞ - 6 h 50 : Messe chantée de Requiem à l'église pour les amis et bienfaiteurs de la FSSPX
- 8 h 30 : Messe de l'École *Fleurs de Mai* à l'église
- 19 h : Chapelet

Vendredi 4 novembre : saint Charles Borromée (III^e cl.) 1^{er} vendredi du mois

- 6 h et 17 h 30 : Messes basses à la crypte
- ☞ - 6 h 50 : Messe chantée du Sacré-Cœur à l'église
- 18 h 30 : Heure Sainte

Samedi 5 novembre : de la sainte Vierge au samedi (IV^e cl.) 1^{er} samedi du mois

- 6 h et 17 h 30 : Messes basses à la crypte
- ☞ - 6 h 50 : Messe chantée du Cœur Immaculé de Marie à l'église
- de 15 h 30 à 17 h 30 : Confessions à l'église
- 18 h 55 : Office du Rosaire

Dimanche 6 novembre

21° Dimanche après la Pentecôte (II^e cl.)

- 7 h 20 : Messe basse à l'église
- 8 h 30 : Messe basse à l'église
- 10 h 00 : Messe solennelle à l'église
- 17 h 00 : II^{èmes} Vêpres et Salut du Saint-Sacrement

En semaine :

Lundi 7 novembre : de la férie (IV^e cl.)

- 6 h et 17 h 30 : Messes basses à la crypte
- 7 h 15 : Messe basse à l'église
- 19 h : Chapelet

Mardi 8 novembre : de la férie (IV^e cl.)

- Messes et office comme lundi

Mercredi 9 novembre : Dédicace de l'archibasilique du Très Saint Sauveur (II^e cl.)

- 6 h et 17 h 30 : Messes basses à la crypte
- ☞ - 6 h 50 : Messe chantée à l'église
- 19 h : Salut du Saint-Sacrement

Jeudi 10 novembre : saint André Avellin (III^e cl.)

- Messes comme lundi
- 8 h 30 : Messe de l'École *Fleurs de Mai* à l'église
- 19 h : Salut du Saint-Sacrement

Vendredi 11 novembre : saint Martin (III^e cl.)

- Messes comme lundi
- 18 h 55 : Chemin de Croix

Samedi 12 novembre : saint Martin I^{er} (III^e cl.)

- Messes et office comme lundi
- de 15 h 30 à 17 h 30 : Confessions à l'église

Dimanche 13 novembre

22° Dimanche après la Pentecôte (II^e cl.)

Messes et Office aux horaires habituels

— Indulgences plénières —

Une indulgence plénière est accordée par l'Église à tous ceux qui rempliront les conditions suivantes :

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- * Confession dans les huit jours précédents ou suivants.
- * Communion si possible le jour même, à défaut la veille ou dans les 8 jours.
- * Prière aux intentions du Souverain Pontife ¹ (*Pater* et *Ave*).
- * Exclure toute affection à tout péché, même véniel, (si cette condition était imparfaitement remplie, l'indulgence serait alors partielle).
- * Accomplir l'œuvre prescrite :

LE 2 NOVEMBRE : Visite d'une église en y récitant un « *Pater* » et un « *Credo* ».

DU 1^{er} AU 8 NOVEMBRE : Visite d'un cimetière en y priant pour les défunts.

N.B. : CES INDULGENCES NE PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉES QU'AUX ÂMES DU PURGATOIRE.

¹ **Intentions du Souverain Pontife :**

- * Exaltation de la Sainte Église
- * Extirpation des hérésies
- * Propagation de la Foi
- * Conversion des pécheurs
- * Paix entre les Princes chrétiens